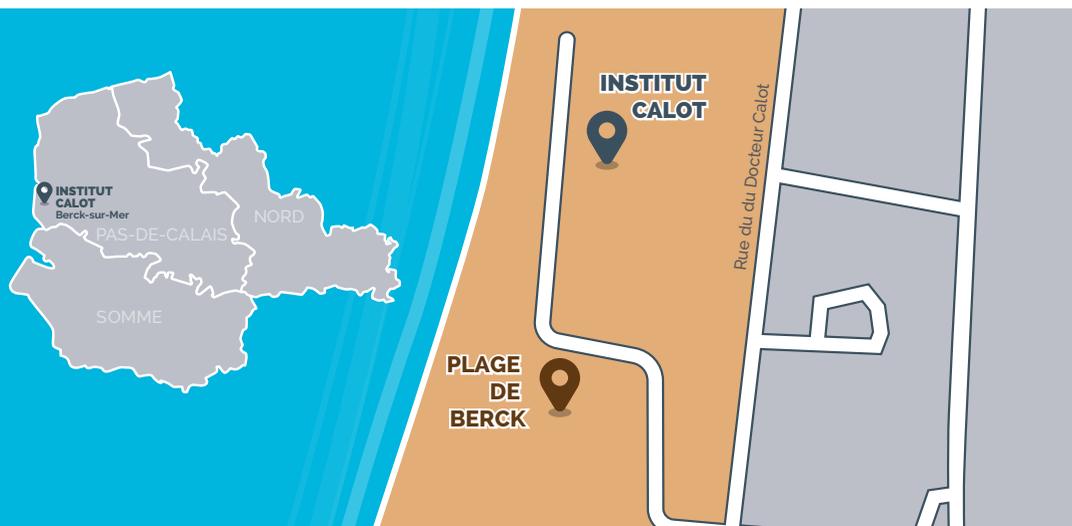


**PASSEPORT**  
CHIRURGIE AMBULATOIRE  
**INSTITUT CALOT**



**PASSEPORT**  
CHIRURGIE AMBULATOIRE  
**INSTITUT CALOT**



Rue du Docteur Calot  
62600 Berck-sur-Mer  
Téléphone : 03 21 89 20 20



[www.fondation-hopale.org](http://www.fondation-hopale.org)

© 2021/11 - Fondation Hopale

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

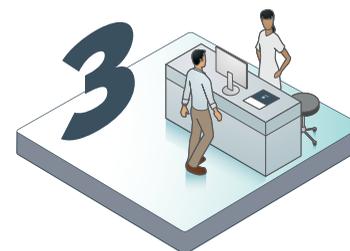
Ce passeport contient toutes les informations nécessaires vous permettant de bien préparer votre hospitalisation.  
Merci de le conserver et de le présenter à chaque rendez-vous.

# SOMMAIRE



- LA CONSULTATION CHIRURGICALE
  - Documents administratifs à apporter
  - Prescriptions d'examens et ordonnances
  - Remise des documents d'admission
  - Objectifs de la consultation

PAGES  
4-5



- LA PRÉPARATION DE VOTRE HOSPITALISATION
  - Liste des éléments permettant de préparer au mieux l'hospitalisation
  - Préparation physique et personnelle
  - Possibilités de report de l'intervention
  - Douche pré-opératoire

PAGES  
10-13



- L'ENTRETIEN PARCOURS DE SOINS
  - Explication du parcours ambulatoire
  - Évaluation/Préparation à la sortie
  - Remise du passeport ambulatoire

PAGES  
6-7



- VOTRE HOSPITALISATION
  - Arrivée à l'hôpital et accueil dans le service de chirurgie
  - Déroulement de l'intervention
  - Retour en chambre

PAGES  
14-15



- LA CONSULTATION ANESTHÉSIE
  - Documents administratifs à apporter
  - Objectifs de la consultation

PAGES  
8-9



- L'ORGANISATION DE VOTRE SORTIE
  - Consignes de sortie
  - Remise des documents de sortie
  - Retour au domicile
  - Suivi post-hospitalisation

PAGES  
16-19



# LA CONSULTATION CHIRURGICALE



Documents administratifs à apporter

Prescriptions d'examens et ordonnances

Remise des documents d'admission

Objectifs de la consultation

*" Cocher, c'est... ne rien oublier  
et partir tranquille pour votre consultation. "*

## Documents administratifs à apporter

A votre consultation, vous devez apporter :

- Votre pièce d'identité.
- Votre carte vitale et votre mutuelle à jour.
- Le courrier médical et l'ordonnance avec votre traitement médicamenteux.
- Votre carte de groupe sanguin.

## Prescriptions d'examens et ordonnances

Elles vous seront remises à l'issue de la consultation

(en fonction de votre intervention) :

- Examens : prise de sang, imageries complémentaires, cardiologue...
- Matériels (disponibles en pharmacie) : bas de contention, cannes, écharpes, poches réfrigérées...
- Traitements antalgiques...
- Séances de kinésithérapie à réaliser en ville pré-op et post-op le cas échéant.

## Remise des documents d'admission

Ces documents vous seront remis par le secrétariat en prévision de votre hospitalisation.

Vous devrez les remettre signés au secrétariat de chirurgie ou d'anesthésie lors de votre prochaine visite :

- Consentement à l'intervention ou chirurgie ambulatoire.
- Informations sur les risques infectieux.
- Consentement à l'anesthésie et son questionnaire.
- Consentement si intervention robotique.
- Autorisation d'opérer si patient mineur.
- Désignation de la personne de confiance.
- Formulaire de pré-admission.

## OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation chirurgicale aura pour objectif de déterminer votre parcours de soins. Le chirurgien établit le diagnostic et vous oriente vers la meilleure solution médicale possible (médecine, chirurgie ou rééducation).

N'hésitez pas à lui poser toutes vos questions.

Si une intervention chirurgicale est prévue et en fonction de votre éligibilité à une prise en charge ambulatoire, vous pourrez bénéficier du protocole de Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC)

La secrétaire fixera avec vous votre date d'hospitalisation et votre date de consultation avec l'anesthésiste. Un compte rendu de la consultation est envoyé à votre médecin traitant par courrier.





# L'ENTRETIEN PARCOURS DE SOINS



Explication du parcours de soins  
·  
Évaluation/Préparation à la sortie  
·  
Remise du passeport ambulatoire



## Explication du parcours de soins

À la suite de votre consultation avec le chirurgien, vous rencontrerez l'Infirmière Parcours (IP) pour un entretien individuel.

Cet entretien vous permettra de mieux comprendre et d'échanger sur l'ensemble de votre parcours de soins.

L'Infirmière Parcours\* vous expliquera le protocole des "Bonnes pratiques RAAC", son déroulement, ses bénéfices et comment votre implication dans ce procédé est essentielle pour une guérison rapide.

\*RAAC : Récupération Améliorée Après Chirurgie

## Évaluation/Préparation à la sortie

Cette évaluation a pour objectif de déceler avec vous les besoins spécifiques liés à votre retour au domicile après l'hospitalisation.

Un adulte responsable doit vous accompagner lors de votre transport.

Il est conseillé de prévoir un accompagnement la première nuit.

## Remise du passeport ambulatoire

Ce passeport présente l'ensemble des étapes administratives et médicales de votre prise en charge.

Il est indispensable à chaque rendez-vous.

## EN CAS DE BESOIN

Si vous avez la moindre interrogation, vous pouvez joindre l'Infirmière Parcours de 9h à 17h30 du lundi au vendredi au numéro suivant :

**03 62 88 27 30**

*" Grâce à l'entretien parcours de soins... arrivez plus apaisé le jour de l'intervention. "*



# LA CONSULTATION ANESTHÉSIE



Documents administratifs à apporter

Objectifs de la consultation

*" Cocher, c'est... ne rien oublier  
et partir tranquille pour votre consultation. "*

## Documents administratifs à apporter

Lors de la consultation anesthésie, vous devez vous munir de :

- Votre pièce d'identité.
- Votre carte vitale et votre mutuelle à jour.
- Votre carte de groupe sanguin.
- L'ensemble des documents réglementaires remis lors de votre consultation chirurgicale signés (questionnaire pré-anesthésie, consentement, désignation de la personne de confiance etc...).
- Vos résultats d'examens médicaux prescrits lors de la consultation chirurgicale.
- L'ordonnance médicale de vos médicaments réguliers et récents.

## OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Cette consultation a pour objectif d'évaluer votre état clinique et vos antécédents médicaux afin d'adapter le type d'analgésie.

Pour réaliser cette évaluation, le médecin anesthésiste s'appuie sur le questionnaire qui vous a été fourni à l'issue de votre consultation chirurgicale, sur votre bilan sanguin et enfin sur un interrogatoire en direct lors de la consultation.





# LA PRÉPARATION DE VOTRE HOSPITALISATION



Liste des éléments permettant de préparer au mieux votre hospitalisation  
Page 10/11

Préparation physique et personnelle  
Page 10/11

Possibilités de report de l'intervention  
Page 10/11

Douche pré-opératoire  
Page 12/13

*" Cocher, c'est... ne rien oublier et arriver apaisé le jour de l'intervention. "*

## Liste des éléments permettant de préparer au mieux votre hospitalisation :

- Votre pièce d'identité.
- Votre carte vitale et votre mutuelle à jour.
- Votre carte de groupe sanguin.
- Votre ordonnance des médicaments réguliers et récents ainsi que votre traitement pour la journée.
- Vos examens radiographiques, scanner, IRM, le résultat des analyses prescrites et le matériel prescrit : bas de contention, cannes, écharpes, poches réfrigérées...
- Le carnet de santé si vous êtes mineur.

**Il est déconseillé de venir avec des objets de valeur et de l'espèce. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de vos effets personnels.**

## Préparation physique et personnelle :

- Vous devez prendre le traitement éventuellement prescrit.
- Vous devez prendre une douche la veille et le matin de l'intervention selon les consignes données.
- Vous devez être démaquillé(e), ôter votre vernis et avoir les ongles courts (mains et pieds), enlever vos bijoux, piercing, faux ongles, lentilles de contact.
- Vous devez être à jeun d'aliments solides 6 heures avant l'intervention. Il vous est conseillé de boire des liquides claires (eau, jus de fruits sans pulpe, pas de lait, pas de gazeux).
- Vous boirez un jus de pomme à l'heure indiquée par l'infirmière lors de l'appel préopératoire (pour les patients diabétiques, suivre la consigne donnée à la Consultation d'Anesthésie).
- Vous ne fumerez pas durant les 6h avant votre arrivée. Les chewing-gums et bonbons à sucer sont acceptés.

## Possibilités de report de l'intervention :

Il est possible que votre intervention soit repoussée si vous ne respectez pas ces consignes :

- Vous n'avez pas respecté les consignes de jeûne et l'arrêt du tabac.
- Vous n'êtes pas arrivé à l'heure.
- Aucun adulte responsable ne peut vous accompagner lors de votre sortie.
- Un changement de votre état de santé est survenu depuis la consultation d'anesthésie (fièvre, plaie, petite coupure).

## APPEL DE L'INFIRMIÈRE PARCOURS

L'infirmière Parcours rencontrée lors de votre entretien individuel vous recontactera 2 jours avant votre hospitalisation pour valider une dernière fois avec vous tous ces éléments et vous indiquera votre heure d'hospitalisation.

**Si vous avez la moindre interrogation, n'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant :**

**03 62 88 27 30**



# LA PRÉPARATION DE VOTRE HOSPITALISATION



Liste des éléments permettant de préparer au mieux votre hospitalisation  
Page 10/11

Préparation physique et personnelle  
Page 10/11

Possibilités de report de l'intervention  
Page 10/11

Douche pré-opératoire  
Page 12/13

## " Douches médicales pré-opératoires pour réduire les risques d'infection avec une hygiène optimale "

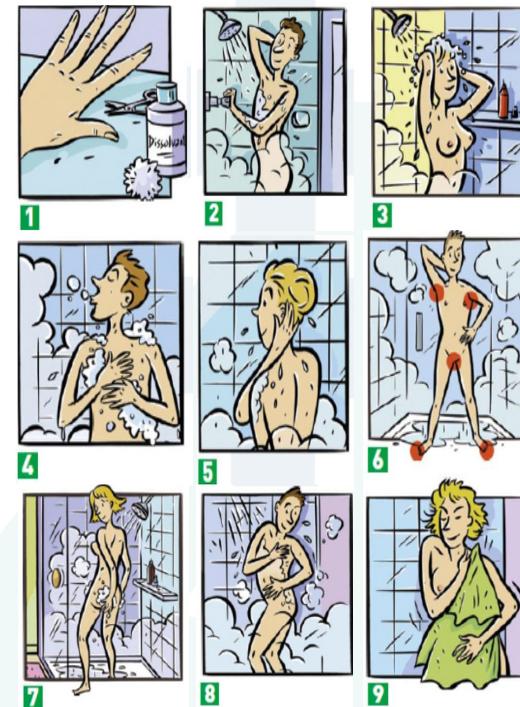
### Douche pré-opératoire

Votre intervention comme toutes les interventions chirurgicales, expose à d'éventuelles complications infectieuses dues à la présence de microbes, en particulier au niveau de la peau.

Votre participation à votre préparation cutanée pré-opératoire est donc indispensable.

#### La veille et le matin de l'opération, vous prenez une douche pré-opératoire en suivant les indications suivantes :

- Mouillez soigneusement vos cheveux, votre visage et l'ensemble du corps.
- Appliquez le savon de haut en bas en commençant par vos cheveux.
- Faites mousser jusqu'à ce que la mousse soit blanche.
- Lavez-vous le visage et le cou en insistant derrière les oreilles.
- Insistez sur les aisselles, le nombril, les plis de l'aîne et les pieds.
- En dernier, savonnez la région génitale puis la région anale.
- Rincez abondamment toujours de haut en bas.
- Séchez-vous soigneusement avec une serviette propre surtout au niveau des plis, aisselles, nombril et entre les orteils.
- Mettez un pyjama propre et couchez-vous dans des draps propres.





# VOTRE HOSPITALISATION



Arrivée à l'hôpital et accueil  
dans le service de chirurgie

•  
Déroulement de l'intervention

•  
Retour en chambre

*" Plus je suis actif, mieux je récupère  
et moins il y a de risques de complications. "*

## Arrivée à l'hôpital et accueil dans le service de chirurgie

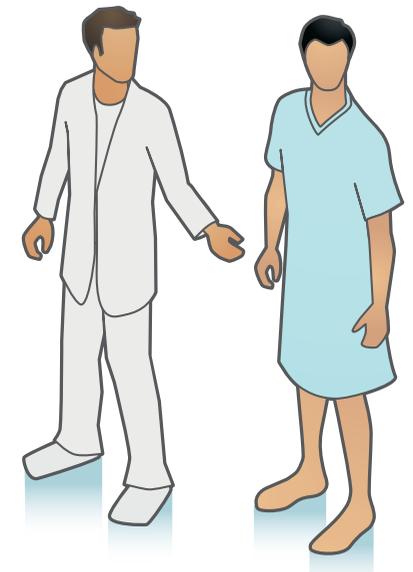
- Vous entrez à l'heure indiquée lors de l'appel préopératoire.
- Vous devrez vous présenter au service d'accueil de chirurgie au 2<sup>ème</sup> étage.
- Une infirmière vous accueillera et réalisera votre entretien pré-opératoire. Vous serez ensuite installé dans un box d'attente.
- Vos effets personnels seront mis dans une boîte que nous tiendrons dans un lieu sécurisé le temps de votre intervention (restitués à votre retour en chambre).

## Déroulement de l'intervention

- Le brancardier viendra vous chercher et vous accompagnera au bloc opératoire en marchant ou en fauteuil.
- Une fois installé sur la table opératoire, une perfusion vous sera posée ainsi qu'un matériel de surveillance.
- Le médecin anesthésiste débutera l'anesthésie. Une infirmière pratiquant l'hypnose pourra vous éventuellement vous accompagner.
- Le chirurgien réalisera l'intervention.
- Une fois le geste chirurgical réalisé, vous passerez en salle de réveil pour une surveillance de quelques heures. Pour les chirurgies orthopédiques, un système de cryothérapie (traitement par le froid) compressive peut être mis en place pour traiter la douleur, diminuer le saignement et l'inflammation.
- Enfin, un jus de pomme vous sera donné à votre réveil.

## Retour en chambre

- Votre retour en chambre se fera en marchant ou en fauteuil selon la décision du chirurgien. Un brancardier ou un kinésithérapeute vous accompagnera en fonction du besoin.
- Une fois en chirurgie ambulatoire, vous prendrez une collation.
- Le cathéter vous sera enlevé.
- Vous serez pris en charge par l'équipe paramédicale.
- Les traitements antalgiques vous seront administrés par voie orale.
- Très vite, vous ferez des exercices de kinésithérapie selon l'intervention réalisée.





# L'ORGANISATION DE VOTRE **SORTIE**



**Consignes de sortie**  
Page 16/17

**Remise des documents  
de sortie**  
Page 16/17

**Retour au domicile**  
Page 18/19

**Suivi post-hospitalisation**  
Page 18/19

*" En chirurgie ambulatoire,  
votre sortie a lieu le jour même de l'hospitalisation  
après validation médicale. "*

## **Consignes de sortie**

Suite à la validation de votre sortie par le praticien, il est conseillé de suivre quelques consignes pour votre sécurité et votre bien-être :

- Vous ne devez pas rester seul (la présence d'un adulte est recommandé durant la nuit après l'anesthésie). Vous devez garder un téléphone à proximité.
- Vous ne devez pas conduire de véhicule, le retour au domicile se fait avec un adulte responsable.
- Vous ne devez pas utiliser de matériel dangereux ni prendre de décisions importantes dans les 24h suivant l'intervention.
- Vous pouvez boire et manger normalement dès votre retour à domicile. Vous ne devez pas boire d'alcool.
- Vous ne devez prendre que les médicaments prescrits ainsi que votre traitement habituel (selon les consignes données).
- Vous devez contacter votre médecin traitant après votre sortie.

## **Remise des documents de sortie**

Les équipes vous fourniront ces différents documents médicaux et administratifs nécessaires au suivi de votre hospitalisation :

- Une lettre pour votre médecin traitant vous sera remise :
  - a) en main propre
  - b) par courrier postal
  - c) par e-mail
- Le compte rendu opératoire.
- Une ordonnance de kinésithérapie à réaliser en ville.
- Une prescription d'antidouleurs et d'anticoagulants.
- Une autorisation de sortie.
- Une prescription de soins à domicile.
- Une date de rendez-vous de contrôle avec le chirurgien.
- Des consignes post-opératoires et conseils de sortie.
- Un arrêt de travail si prescription.
- Un bulletin d'hospitalisation qui fait office d'arrêt de travail pour la journée.
- Un certificat d'accident du travail.
- Un certificat descriptif des lésions si vous avez été victime d'un accident.
- Une dispense d'activité scolaire ou sportive.
- Un questionnaire de satisfaction à remplir.



# L'ORGANISATION DE VOTRE SORTIE



Consignes de sortie  
Page 16/17

Remise des documents  
de sortie  
Page 16/17

Retour au domicile  
Page 18/19

Suivi post-hospitalisation  
Page 18/19



## Retour au domicile

Si vous rentrez à domicile, il est impératif de rester dans une dynamique de récupération active. En fonction de votre situation et des prescriptions faites par votre chirurgien, voici quelques précisions pour mieux appréhender votre retour.

## • Soins infirmiers

Les pansements seront réalisés par l'infirmière libérale de votre choix.  
Le pansement doit rester propre, il faut en prendre soin. Vous devez absolument éviter que de l'eau ne pénètre à l'intérieur de ce dernier.  
N'hésitez pas à le protéger lors de la douche.  
Si l'eau s'est infiltrée, enlevez-le et contactez votre infirmière pour le refaire.  
Les fils ou les agrafes seront enlevés selon la prescription de votre chirurgien.

## • Gestion de la douleur

L'application de glace et la surélévation du membre opéré sont toujours conseillées.  
Vous devez suivre la prescription d'antalgiques indiquée par le médecin.

## • La rééducation pour toute chirurgie orthopédique

Selon le protocole remis par votre chirurgien et éventuellement indiqué par le kinésithérapeute, des exercices d'auto-rééducation doivent être réalisés régulièrement à domicile (remise d'un livret d'exercices d'auto-rééducation) ou des séances chez un kinésithérapeute en ville seront prescrites.

## • Les injections d'anticoagulants et le port éventuel de bas de contention

Votre chirurgien peut vous prescrire des injections d'anticoagulants ainsi que le port de bas de contention selon l'intervention.  
Un bilan sanguin sera à réaliser pour contrôler vos plaquettes. Après toute intervention chirurgicale, il est possible que se produise un oedème modéré, (des ecchymoses de coloration bleue ou jaune de la peau) sans aucune gravité.

## Suivi post-hospitalisation

Nos équipes vous contacteront pour évaluer votre retour à domicile le lendemain de votre sortie.

**Vous pouvez joindre les équipes pour toutes demandes ou problèmes au numéro suivant :**

**03 62 88 27 30**

**En cas d'urgence vitale, appelez le 15.**

# LES QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES



## 1. Questions concernant la phase avant l'hospitalisation

### A quelle heure dois-je arriver le jour de l'intervention ?

Vous serez appelé 48 à 72 heures avant l'intervention pour vous l'indiquer.

### J'habite loin, j'avais précisé au chirurgien que je ne voulais pas passer trop tôt, qu'en est-il ?

L'ordre est établi par le chirurgien selon le type d'intervention.

Cependant, selon votre situation géographique, nous vous proposons l'accès à l'hôtel hospitalier "Hopalia" qui vous permettra de séjourner à proximité de l'Institut Calot.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 03 62 88 27 92.

### Que dois-je prendre comme vêtements ?

Des vêtements confortables, des chaussures fermées et votre nécessaire de toilette.

### A quel moment dois-je prendre la douche pré-opératoire ?

Vous devez prendre une douche la veille et le matin même de l'opération en observant rigoureusement les consignes.

### Que fait-on de mes effets personnels ?

À votre arrivée à l'accueil de chirurgie, vous déposerez vos effets personnels dans une boîte scellée par vous-même qui sera entreposée dans une bagagerie sécurisée. Il est toutefois conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur à l'hôpital.

### Qui va me faire mon bon de transport pour mon entrée à l'hôpital ?

La secrétaire du chirurgien se chargera de votre bon de transport lors de la consultation.

## 2. Questions concernant la phase d'hospitalisation

### Pourquoi dois-je boire un jus de pomme 2 heures avant l'intervention ?

Dans un programme chirurgical RAAC, on utilise le jeûne moderne, vous pouvez vous alimenter jusqu'à 6 heures avant l'intervention et boire une boisson sucrée jusqu'à 2 heures avant. Le jeûne strict est proscrit car il majore le stress, les nausées et vomissements. Tout cela permet une meilleure récupération.

### Vais-je avoir mal ? Pendant combien de temps ?

La douleur est gérée dès le bloc opératoire avec la prescription d'antalgiques, ajustée selon le score de douleur contrôlé par les infirmières en post-opératoire et sur poursuite au domicile en fonction de vos douleurs. L'établissement propose une prise en charge de la douleur par hypnose. Vous avez la possibilité d'en faire la demande auprès de l'infirmière référente dès la consultation avec votre chirurgien.

## 3. Questions concernant la phase après l'intervention

### Vais-je voir le chirurgien après l'intervention ?

Oui, le chirurgien ou praticien vous donnera les consignes pour votre sortie.

### Vais-je avoir de la kinésithérapie après l'intervention ?

Selon l'intervention prévue, des séances de kinésithérapie seront d'ores et déjà réalisées à l'issue de l'intervention. À votre sortie de l'hôpital, le chirurgien vous prescrira des séances à réaliser en ville et/ou à la maison.

### Je vis seul(e), puis-je demander à aller en centre de rééducation ?

Vous devez en échanger avec votre chirurgien dès la consultation chirurgicale lors de la signature du contrat d'engagement concernant votre projet de sortie.

### Comment vais-je faire pour quitter l'hôpital ? Est-ce à moi de demander une ambulance ? Qui s'occupe de mon transfert si je vais dans un autre établissement ?

Tout cela sera géré avec vous par le service de chirurgie, selon les recommandations du chirurgien.

### Quand puis-je prendre une douche ?

Les infirmières vous préciseront cela selon le type de pansement appliqué.

### Mon domicile comporte des escaliers, comment vais-je faire une fois rentré chez moi ?

Vous travaillerez à monter et descendre les escaliers lors de vos séances de kinésithérapie à l'hôpital. Il est également possible de prévoir des aides à domicile. Vous pouvez être mis en relation avec l'assistant social de l'établissement ou avec un assistant social extérieur.

### Vais-je être remboursé de mon écharpe ou attelle ?

Le remboursement de ces frais dépend de votre mutuelle. Nous vous conseillons de les contacter.

### Vais-je pouvoir reprendre le sport ? Partir en vacances ? Prendre l'avion ? Pouvoir conduire ?

Tout dépend de votre situation. Nous vous conseillons d'en parler avec votre chirurgien.

